

# Ecolo au coeur de la Province de Liège

Programme ECOLO Province de Liège 2012



**AVEC  
VOUS**

**ecolo**

**pour des solutions durables**

## SOMMAIRE

---

INTRODUCTION GÉNÉRALE	3
1. GOUVERNANCE	5
2. ENSEIGNEMENT	7
3. SANTÉ ET SOCIAL	9
4. ÉCONOMIE	11
5. CULTURE ET SPORT	14
6. FISCALITÉ, SOUTIEN AUX COMMUNES ET SUPRACOMMUNALITÉ	15

**ecolo**  
pour des solutions durables

AVEC VOUS

[www.liege.regionale.ecolo.be](http://www.liege.regionale.ecolo.be)  
[www.huy-waremme.regionale.ecolo.be](http://www.huy-waremme.regionale.ecolo.be)  
[www.verviers.regionale.ecolo.be](http://www.verviers.regionale.ecolo.be)  
[www.ecolodg.be](http://www.ecolodg.be)

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

La crise bancaire et financière fait rage. Le climat est à l'inquiétude. La réaction la plus efficace sera internationale et européenne. Mais elle doit commencer chez nous, au niveau de pouvoir le plus local, dans nos communes et nos provinces.

Nous, écologistes, avons la conviction que la Province de Liège peut œuvrer pour améliorer la vie quotidienne des citoyennes et citoyens à travers divers leviers dont elle a la responsabilité : l'enseignement, le développement des zonings économiques, la prévention en matière de santé, la culture, le tourisme,... sont autant de secteurs à travers lesquels la transition écologique peut s'effectuer.

### ***La Province : Un pouvoir à réformer***

En Province de Liège, ECOLO porte un projet ambitieux et tourné vers l'avenir. Dans le contexte économique actuel et l'évolution de nos territoires, nous avons choisi de mettre en avant la bonne gestion de l'argent public et l'éthique en politique.

La Province dispose de moyens financiers publics importants. C'est vers le citoyen que ceux-ci doivent être orientés pour des politiques efficaces et utiles à la collectivité.

Nous défendons une réforme des Provinces. Ceci ne signifie pas la fin des politiques provinciales, mais leur transformation afin de mieux rencontrer les besoins des habitants au sein de bassins de vie. La Région wallonne a déjà entamé cette réforme depuis 2009. Une première phase a déjà été réalisée et le nombre de conseillers provinciaux et de membres de collègues exécutifs (députés provinciaux) a diminué. Elle a également vu la redéfinition des axes prioritaires provinciaux. La Province de Liège a choisi de recentrer ses 22 compétences en 5 axes prioritaires : enseignement, santé/social, développement économique/tourisme/agriculture, culture/sport et supracommunalité.

Ecolo a besoin de vous pour apporter modernité et enthousiasme dans la gestion provinciale. Avec Vous, nous construirons une Province plus verte et au service de toutes et tous.

### ***Les trois grands principes de notre action provinciale***

Les matières et compétences gérées par la Province sont importantes pour les citoyens et pour les communes : enseignement, culture, prévention et action sur la santé, promotion du tourisme, développement économique couvrent autant d'actions qui doivent, selon ECOLO, être pensées pour rencontrer les enjeux de la transition écologique. Afin d'atteindre cet objectif, nous voulons agir au travers de trois grands principes.

#### **Renforcer les solidarités locales**

En utilisant les moyens de façon rationnelle et en donnant la priorité aux initiatives visant le bien-être social et collectif : par exemple à travers la formation dans les métiers d'avenir liés à l'amélioration de notre environnement... La Province doit faciliter les initiatives novatrices qui rencontrent les besoins sociaux en complémentarité avec la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### **Gérer durablement les services provinciaux**

La Province doit servir d'exemple dans les domaines comme la performance énergétique de ses bâtiments, les marchés publics durables, l'alimentation durable dans les écoles. La Province, par l'intermédiaire des associations qui en dépendent ou par sa participation dans les intercommunales, doit garantir une gestion et des emplois durables.

#### **Penser la culture comme lien social**

La Province doit s'inscrire dans la complémentarité et la cohérence avec les initiatives régionales et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il convient de favoriser la créativité et les projets et d'éviter le saupoudrage des subsides et leur utilisation partisane.

Nos priorités pour la Province de Liège s'articulent autour du concept de transition écologique de la société et de l'économie. Pour nous engager dans le chemin de la transition vers une économie de la prospérité nous voulons agir à travers 4 piliers prioritaires.

**#1 La bonne gouvernance.** Pour Ecolo, La légitimité du pouvoir politique dépend aussi de la qualité de la gouvernance publique, de la bonne utilisation des deniers publics et de l'éthique avec laquelle les mandataires et gestionnaires publics exercent leurs responsabilités au service de l'intérêt général. Une politique non-partisane doit être au centre de l'octroi des subsides et de la communication des députés provinciaux dans le respect de l'ensemble des habitant(e)s de notre province.

**#2 Un enseignement provincial orienté vers les métiers verts.** L'enseignement est un levier essentiel pour favoriser la transition écologique de l'économie et de la société. L'enseignement provincial doit s'emparer de cette question en favorisant le développement de filières vertes et le renforcement de l'éducation au développement durable.

**#3 L'alimentation et l'agriculture durables comme vecteur de santé et de développement économique.** L'alimentation est au centre des préoccupations de nombreux citoyens et citoyennes. Par le soutien à notre agriculture et le développement de toutes initiatives en matière d'alimentation responsable via notamment les potagers communautaires, l'intégration de critères locaux dans les marchés publics pour l'alimentation scolaire... nous pouvons soutenir des leviers importants de notre santé et de notre économie.

**#4 La culture et le tourisme comme vecteur d'attractivité et de développement économique.** La province de Liège regorge d'attractions touristiques de grande qualité et propose une offre culturelle diversifiée et attractive. Nous devons poursuivre dans cette dynamique tout en veillant à l'accès pour tous, à la représentativité de toutes les formes d'art et en soutenant activement le tourisme local.

## 1. GOUVERNANCE

Démocratie et participation sont deux conditions « sine qua non » de la mise en place du volet citoyen du développement durable. ECOLO doit donc veiller à une évolution d'un pouvoir provincial plus accessible, plus transparent et compréhensible pour les citoyens. **De même, les écologistes seront particulièrement attentifs à la redynamisation du rôle législatif et politique du Conseil provincial.**

Nous sommes convaincus que la transition écologique ne sera possible qu'en associant les habitants aux décisions, en organisant le pluralisme des institutions, en considérant la transparence, la gouvernance et l'éthique comme fondamentales.

L'énorme perte de confiance du citoyen dans nos institutions et notre démocratie renforce notre conviction.

Pour rendre le fonctionnement des institutions plus efficace, plus juste et plus durable, il est essentiel de prendre des mesures qui permettent de répondre au décrochage démocratique croissant et à la mauvaise gestion des ressources publiques, de moderniser les services publics, de garantir l'égalité et l'équité, de moderniser et renouveler les pratiques politiques.

Depuis de nombreuses années, **Ecolo exprime sa volonté de réformer le niveau intermédiaire de l'architecture institutionnelle de la Wallonie, soit l'ensemble des institutions et structures situées entre la Région et les communes, dont font partie les Provinces.** Ecolo entend réorganiser ce niveau intermédiaire autour de « **communautés de territoire** » constituées à l'échelle des bassins de vie et correspondant mieux aux réalités territoriales, socio-économiques et culturelles des citoyens.

Cette réforme ne nous empêche pas de porter des projets qui permettront **d'améliorer le fonctionnement actuel des provinces** et de préparer les changements.

Le débat est l'étape centrale de la vie démocratique. Pour ECOLO, il y a lieu de revitaliser la démocratie à tous les niveaux de pouvoir en associant à la démocratie représentative (les élus) les différentes formes de participation des citoyens, en créant des lieux de débats publics et des moments de démocratie directe. Avec la participation des citoyens dans les prises de décisions, c'est la légitimité de ces dernières qui augmente également. Enfin, la démocratie suppose aussi l'implication de chacun d'entre nous. Elle sollicite notre capacité d'expression, d'analyse, de délibération et d'arbitrage. Cela passe par un changement de culture démocratique que la Province doit favoriser.

La légitimité du pouvoir politique dépend aussi de **la qualité de la gouvernance publique, de la bonne utilisation des deniers publics et de l'éthique avec laquelle les mandataires et gestionnaires publics exercent leurs responsabilités** au service de l'intérêt général.

Ecolo, sur chaque territoire, entend être particulièrement vigilant et actif autour des questions de démocratie, de gouvernance et d'éthique.

### Nos propositions

- **Assurer une politique d'information et de communication ouverte et transparente** (faciliter l'accès de tous les citoyens à l'information, promouvoir l'accès libre du citoyen à un maximum de données provinciales via le site internet (Open Data) ...).
- Instaurer effectivement, comme le prévoit le Code de la Démocratie locale, **un droit réel d'interpellation du Conseil provincial et de la Députation permanente par les citoyens** : questions orales, inscription à l'ordre du jour de points à débattre par le Conseil Provincial sur un objet précis relevant des compétences provinciales.
- Permettre l'organisation de **consultations populaires** sur les matières d'intérêt provincial.
- Instaurer **un droit de pétitions citoyennes**.
- **Développer la participation à travers ses diverses formes (information, consultation, participation, co-décision).**
- **Signer et appliquer la Charte Associative afin notamment d'établir des règles transparentes et prédéfinies pour l'attribution des différents subsides et aides matérielles accordées notamment aux associations.**
- Créer un poste de **médiateur autonome** du pouvoir provincial.

- **Renforcer le pouvoir du Conseil Provincial face au Collège.**
- Subsidiar et collaborer étroitement, dans le cadre de la Charte Associative, avec les mouvements d'éducation permanente qui, proches du terrain et expérimentés dans la mobilisation citoyenne, sont des opérateurs performants de la mise en œuvre de la **démocratie participative**.
- **Améliorer l'information du public sur les décisions importantes prises par le Conseil provincial et le Collège**, mais également sur la teneur essentielle des débats entourant ces décisions. Cette information utilisera différents canaux disponibles le site Internet de la Province et les télévisions communautaires.

En matière de gouvernance, les écologistes proposent de :

- **Evaluer les politiques publiques ;**
- **Publier le projet de budget provincial sur le site internet de la province quand il est approuvé; l'accompagner d'une note didactique explicative et de séances publiques d'information ;**
- **Procéder, à mi-législature, à une évaluation quantitative et qualitative des pratiques de participation mises en place, évaluation qui, accompagnée de ses conclusions et recommandations, sera débattue et adoptée en séance du Conseil provincial ;**
- **Regrouper l'ensemble des cabinets du Collège provincial dans un même endroit et organiser un pool de chauffeurs pour l'ensemble des membres du Collège afin de réaliser des économies ;**
- **Limiter les dépenses de prestige (voyages onéreux sans cohérence avec le rôle de la Province, réceptions à rallonge à chaque occasion,...) ;**
- **Veiller à instaurer des contacts réguliers entre le Conseil provincial et l'Administration ; veiller au respect des statuts, aux conditions de travail et au bien-être de l'ensemble du personnel provincial ; veiller à l'objectivation et à la transparence sur les nominations et concours avec respect de l'organigramme ;**
- **Rechercher la parité de manière constante et faire évoluer les pratiques pour permettre d'augmenter globalement la participation des femmes et d'assurer l'élimination de toute forme de discrimination à leur égard.**

### **Un exemple : objectiver la distribution des aides et des subsides publics**

A travers l'adoption de la Charte Associative, Ecolo veut garantir la bonne utilisation des deniers publics et aussi permettre aux associations utiles à la population d'avoir les ressources nécessaires à leur bon fonctionnement.

La création d'une commission « subsides » pluraliste permet aux pouvoirs publics d'agir dans la transparence, de lutter contre le clientélisme et de garantir la justice et l'équité dans les aides et subsides accordés aux différentes associations.

Cette commission serait composée de représentants de tous les groupes démocratiques représentés au Conseil provincial et de représentant de la société civile et aurait pour missions d'établir la liste des critères objectifs permettant l'attribution des aides matérielles et subsides publics ainsi que de distribuer les subsides aux associations (culturelles, sociales, sportives, ONG).

## 2. ENSEIGNEMENT

Si la plupart des impulsions, décisions et orientations en matière d'enseignement proviennent du niveau « Communauté française » (Fédération Wallonie-Bruxelles), la Province dispose de leviers importants, au niveau de son enseignement, susceptibles de mettre en évidence ce qu'Ecolo propose pour l'école.

Il est évident que l'école est le reflet de la société, mais, pour ECOLO, elle doit cependant être un levier essentiel pour changer la société en profondeur : elle est chargée d'un **enjeu fondamental de transmission entre génération et de réinvention culturelle**. En outre, elle a pour mission de contribuer à réduire les inégalités et de rendre ainsi notre monde plus juste. Si les différentes étapes de la scolarité obligatoire sont autant de paliers vers l'émancipation, celle-ci sera, pour Ecolo, autant sociale que personnelle, citoyenne et culturelle.

Sous la mandature écoulée, ECOLO regrette que la **majorité provinciale n'ait pas jugé opportun de réorienter une partie des filières de l'enseignement technique et professionnel vers les métiers verts** qui représentent un vecteur important d'emplois pour notre Région.

En matière d'enseignement et de formation, moteur pour une transition écologique de la société, il est essentiel d'accentuer l'offre des filières vertes et le développement d'une éducation au développement durable. Former les jeunes et les moins jeunes aux métiers verts, c'est s'assurer d'être à la pointe d'un secteur en pleine expansion qui permettra le redressement de notre économie et le passage vers une prospérité économique durable.

### **Métier vert ?**

*Un métier vert peut être un métier dont l'activité change les modes de production et de consommation en les rendant moins polluant et moins énergivores. Il peut être aussi un métier déjà existant qui a été modifié pour prendre en compte ces aspects moins énergivores et moins polluant, (par exemple des métiers du bâtiment qui anciennement avait un impact important sur l'environnement et qui désormais utilise des méthodes durables). Des secteurs comme les transports en commun, la production d'énergie renouvelable, le traitement des déchets, le recyclage, ou la dépollution des sols vont se développer dans les prochaines années.*

*Les perspectives d'emplois dans les secteurs de l'économie verte peuvent contribuer largement à revaloriser l'enseignement qualifiant provincial. L'enseignement secondaire provincial liégeois a donc un rôle essentiel à jouer dans le développement des métiers verts. Les filières techniques et professionnelles doivent être revalorisées.*

Nous proposons de travailler sur deux axes au niveau de la formation dans l'enseignement technique et professionnel provincial ainsi que dans l'enseignement supérieur et la promotion sociale : les formations existantes doivent devenir plus vertes et de nouvelles filières doivent être créées pour répondre à un besoin de la société qui devient de plus en plus important.

Au-delà du développement de filières vertes et d'une éducation au développement durable, Ecolo considère que l'accès à un enseignement gratuit, vecteur d'émancipation et de réussite, doit être au centre des préoccupations des élus provinciaux. Nous visons à la fois une « Ecole pour tous » et une « Ecole pour chacune et chacun » et c'est avec tous les professionnels de l'école que nous y parviendrons. Il importe dès lors que le rôle que chacun joue soit accepté et reconnu à sa juste valeur. Notre programme dégage 6 valeurs fondamentales pour une société durable, solidaire et citoyenne : émancipation, équité, qualité de vie, solidarité, interculturalité, démocratie.

## Nos propositions.

- **Développer une offre d'enseignement avec un objectif d'équité et de qualité pour tous**, mettant en place des stratégies pour lutter contre le redoublement.
- **Promouvoir l'école comme lieu d'ouverture sur le monde** et les autres en favorisant les partenariats avec les acteurs culturels, sociaux ou économiques locaux.
- En ce qui concerne le 1er degré de l'enseignement secondaire, l'école provinciale doit prendre l'initiative de **pédagogies innovantes**, où les élèves les plus faibles seront particulièrement bien accompagnés et où la formation de base sera vraiment maîtrisée par tous (formation élargie aux contenus technologiques, artistiques). Dans ce cadre, la bonne mise en place de **l'approche orientante** au sein de l'enseignement constitue une priorité.
- **La lutte contre l'échec et la relégation** doivent constituer une priorité.
- Dans les degrés de l'enseignement qualifiant, ECOLO plaide pour une adaptation de l'offre en s'appuyant sur **les besoins de chaque territoire du pays de Liège**.
- Contribuer à faire de **l'école un lieu de démocratie, de participation active et de citoyenneté**.
- **Favoriser les collaborations entre tous les réseaux d'enseignement en commençant par inscrire l'enseignement provincial dans la politique de bassins scolaire initiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles**.
- Sensibiliser à la **découverte des Arts**.
- **Faire confiance aux acteurs scolaires et les soutenir**, entre autres via le mentorat, dans la mise en œuvre de projets d'établissement innovants prenant en compte les enjeux du futur (les enjeux environnementaux, la qualité de l'alimentation, les demandes croissantes par rapport aux activités du secteur non marchand, l'utilisation des technologies des télécommunications).
- **Redéployer l'enseignement qualifiant** en synergie avec les acteurs économiques, notamment au niveau des métiers verts.
- **Multiplier les activités en pédagogie de projets et les orienter vers les nouvelles technologies vertes**.
- **Favoriser la formation continuée des enseignants** en lien direct avec les besoins qu'ils rencontrent sur le terrain.
- **Favoriser le développement de filières privilégiant les nouvelles technologies** (protection de l'environnement, gestion de l'énergie, gestion des déchets, éco-construction) tout en maintenant les filières traditionnelles et leur qualité. A ce niveau, il est capital que des synergies s'établissent en fonction des choix portés par la Région.
- Collaborer avec le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles au niveau de la **guidance**.
- Soutenir et améliorer l'offre d'animation en milieu scolaire en faveur de **l'éco-consommation**.
- **Encourager la participation des élèves et des étudiants au sein des établissements. Dynamiser les conseils de participation**.
- **Repositionner l'enseignement de promotion sociale comme un outil de développement économique** (utile pour les travailleurs à la recherche d'un emploi.)
- **Mettre en place des plateformes de concertation et d'échange entre les écoles, les bibliothèques et les associations pour favoriser la participation culturelle et le développement de synergies**.
- **Renforcer et développer dans chaque établissement les animations à la vie affective et sexuelle** en lien avec le tissu associatif spécialisé et les Centres de Planning Familial.
- **Faire du principe de gratuité une notion effective** et inciter, via les conseils de participation, à la réflexion à propos des frais facultatifs, particulièrement ceux liés aux activités culturelles et sportives s'inscrivant dans le cadre du projet d'établissement ;



### 3. SANTÉ ET SOCIAL

La santé ne peut se limiter à l'absence de maladie mais doit être considérée comme un état de bien-être physique, mental et social. Des conditions de vie favorables au bien-être (qualité du logement et de l'environnement, alimentation de qualité, revenus qui permettent d'échapper à la pauvreté, lien social réel, écoute, participation...) ont bien entendu une influence positive sur la santé des habitants d'une commune.

C'est pourquoi Ecolo considère que les autorités provinciales peuvent agir en matière de santé et que celle-ci doit être appréhendée via une approche globale et transversale intégrant la compréhension des principaux facteurs locaux déterminant la santé, tant physique que psychologique.

La province peut jouer un rôle essentiel en développant une politique volontaire de prévention et de promotion de la santé. Une telle politique a pour objectifs l'amélioration des conditions de vie, l'accès à la qualité alimentaire, à un environnement sain, à des possibilités d'activités physiques et sportives, à des services de santé multidisciplinaires et aux services sociaux de proximité. La province aura ainsi recours à l'action intersectorielle, la participation citoyenne et la recherche constante de nouvelles méthodes mobilisatrices.

#### Nos propositions en matière de santé :

- **L'alimentation durable comme vecteur de santé et de prévention** : Un des premiers leviers sur lequel peut agir la province est l'alimentation. En effet, elle peut faire en sorte que les cantines dans les institutions provinciales intègrent des critères de durabilité dans ses appels d'offre et dans ses cahiers des charges afin de garantir une alimentation de qualité, diversifiée et durable. La province peut également soutenir des programmes de sensibilisation à l'alimentation durable en faisant connaître les outils existants auprès de toutes ses institutions et en mettant en place un salon de l'alimentation durable.
- **Réorganiser les cars de prévention dans la cohérence** : Les différents cars de dépistages de la Province font souvent l'objet de critiques de la part des acteurs de la santé. Il serait bon de mener une grande évaluation de ces politiques et de leur efficacité en collaboration avec le secteur.
- **Développer dans chaque établissement scolaire un projet de promotion de la santé** (touchant à l'aménagement des locaux, l'alimentation, les problématiques spécifiques identifiées dans l'établissement) avec le soutien et la collaboration de l'équipe PSE, des enseignants, des élèves et de la direction.
- Mettre en place une **collaboration renforcée des instances provinciales avec l'Observatoire Wallon de la Santé** dans le cadre des activités de dépistage et de prévention avec une attention particulière à l'incidence des activités économiques sur la santé.
- Promouvoir les comportements de vie sains y compris concernant la nourriture saine et équilibrée.
- Soutenir les coordinations de soin de première ligne et le travail en équipe et en réseau.
- Soutenir la prévention et les soins de première ligne via les services de santé mentale.
- Participer à l'amélioration des politiques relatives à la vie relationnelle, affective et sexuelle (animations scolaires, services spécialisés, prévention SIDA...).
- Développer et faire connaître le SAMI (Service d'Analyse des Milieux Intérieurs).

### Qu'est-ce que le SAMI ?

Le SAMI se rend gratuitement au domicile de patients souffrant de pathologies liées aux pollutions intérieures, à la demande de leur médecin traitant. La mission du SAMI est d'y détecter les sources de pollution intérieures et de trouver des solutions peu coûteuses à mettre en œuvre pour limiter l'exposition à ces polluants.

Ce service, unique en Province de Liège, est une très bonne chose et doit être développé. Pour cela il est indispensable qu'il soit mieux connu des citoyens et des médecins. Les citoyens devraient pouvoir y avoir accès sans passer par leurs médecins. Il pourrait également être bon de faire une campagne de promotion auprès des CPAS et de leurs agents afin de prévenir les pathologies liées aux pollutions intérieures.

### Nos propositions en matière d'action sociale :

**ECOLO plaide pour que la Province de Liège soit à l'initiative d'une analyse globale des besoins sociaux** permettant de soutenir, coordonner, ajuster et mettre en place des politiques de solidarité en adéquation avec les besoins rencontrés sur le territoire.

#### L'étude des besoins sociaux

A l'instar du projet mis en œuvre dans la Province du Brabant wallon par Ecolo, nous proposons de réaliser dans chaque territoire une étude des besoins sociaux dont les objectifs seront :

- d'élaborer une liste la plus précise possible des besoins sociaux sur le territoire, ressentis au niveau de la commune et proches des gens ;
- de vérifier si les objectifs et missions actuelles des institutions, intercommunales sociales et services provinciaux répondent aux besoins sociaux du territoire ; recentrer éventuellement le rôle et les actions sociales menées ou soutenues par les différents pouvoirs publics en fonction des besoins apparaissant comme prioritaires, tant pour les bénéficiaires que pour les acteurs psycho-sociaux, en termes de formation, d'expertise... ;
- de connaître les actions sociales qui devraient être élaborées ;
- de définir les articulations éventuelles avec l'action d'autres intervenants sociaux, publics ou privés, qui souhaiteraient y participer ;
- de faire apparaître les adéquations possibles entre les attentes des communes et des associations concernant les politiques provinciales ou supracommunales, les moyens financiers et/ou des partenariats proposés ;
- d'inscrire les résultats dans un contexte plus large et d'offrir une grille d'analyse prospective grâce à une compilation d'analyses, études, statistiques ou rapports existants ;
- de permettre à la fin de l'étude, à un comité d'accompagnement, d'identifier les budgets nécessaires à la réalisation des objectifs relatifs aux besoins sociaux prioritaires que le territoire devrait rencontrer.

- **Coordonner les initiatives locales de lutte contre la précarité afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience des actions.**
- **Soutenir les initiatives interculturelles** qui favorisent les conditions du mieux vivre ensemble et qui associent concrètement les populations.
- Soutenir les politiques sociales de lutte contre **les suicides**.
- **Soutenir et participer à la prévention et la lutte contre les assuétudes.**
- Soutenir les **plans d'échanges étudiants bilatéraux entre Hautes Ecoles formant aux professions sociales et de santé et établissements européen (Socrates)** en développant des synergies avec les lieux de stages à l'étranger développant des approches novatrices autour des enjeux médicaux et sociaux spécifiques rencontrés sur nos territoires (à travers, notamment, l'octroi de bourses complémentaires).

- **Participer à mieux préparer les conditions du « bien vieillir »** (prévenir les facteurs de risque qui influencent la qualité de vie, promouvoir le bon usage des médicaments, l'activité physique des aînés, les initiatives permettant la participation des aînés à la vie sociale, culturelle et économique, ...)
- **Soutenir, coordonner, participer ou être à l'initiative de politiques en faveur des personnes handicapées** (accessibilité des lieux publics, citoyenneté, autonomie, soutien aux aidants proches).
- **Continuer à engager des personnes handicapées dans l'administration** et jouer un rôle de coordination au niveau des communes afin d'atteindre les seuils fixés par la Région.
- **Coordonner les différents services dédiés à la personne handicapée** pour que l'offre sur le territoire soit complète.

## 4. ÉCONOMIE

Face aux tendances de plus en plus accrues de globalisation, Ecolo défend un développement local de l'économie. Créer un tissu économique de proximité, durable et non délocalisable permet de répondre aux besoins des citoyens, de limiter les coûts sociaux et environnementaux et de créer des emplois de qualité. Tout ce que crée l'économie doit être pensé comme une contribution au bien-être des générations actuelles, sans compromettre celui des générations futures. C'est cette recherche de sens que nous voulons donner à l'économie.

Notre province fait actuellement face à des défis importants en matière d'emploi. Les répercussions sociales et économiques de la fermeture de plusieurs entreprises historiques seront nombreuses et nous devons concentrer nos efforts sur toutes les mesures pour soutenir une économie localisée en soutenant notre agriculture et nos petits commerces, en investissant dans les métiers verts et en développant le tourisme local.

### Nos propositions

- **Centrer l'action socio-économique de la province sur l'activité « conseil »** tout en renforçant les synergies avec les intercommunales et les différents acteurs de développement économique et, ce, afin d'éviter les doublons. Dans ce cadre, il conviendra notamment de se pencher sur des synergies étendues avec l'AWEX dans le cadre de la présence dans des salons étrangers, notamment.
- **Encourager l'écologie industrielle dans la gestion des 54 parcs d'activités économiques de la SPI** (l'écologie industrielle consiste à avoir une approche globale du système industriel en le représentant comme un écosystème interdépendant et à le rendre compatible avec les [écosystèmes](#) naturels, elle permet des économies pour chaque entreprise présente sur un site travaillant en écologie industrielle).
- **Encourager la gestion durable de l'exploitation des ressources naturelles du territoire** (bois, pierre).
- **Soutenir les initiatives d'économie sociale**, notamment en lien avec l'ensemble des institutions provinciales actives dans le domaine des personnes extraordinaires et de la réinsertion sociale.
- **Développer une politique de tourisme local, diffus et intégré** (chambres d'hôte, tourisme à la ferme, gîtes ruraux, ...). La demande pour cette forme de tourisme est en pleine croissance et l'offre actuelle n'y répond pas. Pourtant, outre la qualité du service offert, la diversité et l'effet bénéfique sur le cadre de vie, ce type de tourisme amène de réelles retombées économiques, tout en contribuant au redéploiement du monde rural.
- **Privilégier l'éco-tourisme**, respectueux du patrimoine local, des ressources naturelles et de l'environnement, des populations ancrées, des savoir-faire régionaux.
- Aider les gestionnaires d'infrastructures (logement, tables d'hôtes, ...) à **diminuer leur impact sur l'environnement** (meilleure gestion des déchets, meilleure utilisation de l'eau et de l'énergie, ...).

- **Protéger et mettre en valeur les nombreux sites** naturels, culturels et historiques du territoire.
- **Renforcer les aides aux petits hôtels, chambres d'hôtes et auberges de jeunesse.**
- Entretien et baliser **les sentiers vicinaux.**
- **Créer des circuits touristiques avec cartes d'accès combinées à diverses attractions.**
- **Promouvoir** les itinéraires pour cyclotouristes (chemins de halage, voies ferrées désaffectées, chemins de remembrement agricoles...); les sites archéologiques; les gîtes ruraux, les gîtes d'étapes pour randonneurs cyclistes, cavaliers...; la gastronomie et l'utilisation des produits biologiques et du terroir.

En matière économique, ECOLO souhaite par ailleurs maintenir une vie agricole dans nos campagnes. **Cette agriculture doit impérativement évoluer pour diminuer sa pression sur l'environnement** (impact négatif sur la biodiversité, perte de fertilité des sols, dégradation de la qualité des eaux ...) **et réduire sa dépendance au pétrole.**

Nous défendons un **système alimentaire durable qui tient compte de l'ensemble des interactions entre les différents maillons de la chaîne** : production, transformation, distribution et consommation. Il s'agit de maintenir une agriculture familiale et vivrière, garante de la protection de l'environnement et de la biodiversité, et de permettre une transition progressive des structures agricoles, des productions et des politiques pour répondre aux besoins des populations locales avec des aliments de haute qualité.

De manière générale, ECOLO plaide pour que l'action provinciale dans ce domaine s'oriente essentiellement sur deux axes : **les aspects préventifs en matière d'alimentation saine et la sensibilisation à l'agriculture biologique.**

Dans ce cadre, nous émettons les propositions suivantes :

- **Recoupler la politique alimentaire à la politique agricole et au territoire** (filère courte, agriculture biologique).
- **Favoriser les modes de production, de transformation, de distribution et de consommation durables.**
- **Promouvoir l'alimentation saine comme facteur déterminant de la santé en montrant l'exemple** dans les institutions publiques provinciales.
- **Promouvoir les produits du terroir, les labels de qualité et les produits issus de l'agriculture biologique** et mettre en place un système de « **chèques repas verts** » (favorisant l'achat auprès des commerces et producteurs locaux).
- **Développer la consommation de produits bio et labellisés** au sein même de l'institution provinciale.
- **Développer une stratégie et un programme d'action visant à soutenir l'alimentation durable au niveau provincial** : plan nutrition santé provincial ainsi qu'une charte de l'alimentation durable ; impliquer et coordonner en ce sens tous les acteurs provinciaux de la chaîne alimentaire dans le but d'agir tant sur la demande que sur l'offre. Les trois régies autonomes qui gèrent les cantines provinciales doivent s'inscrire dans cette dynamique tout en favorisant les circuits-courts.
- **Associer l'HORECA local** à ces démarches à la manière de ce qui se fait au niveau des écoles hôtelières provinciales.
- Soutenir le développement de **Groupes d'achat collectif (GAC)**, notamment en mettant des locaux à leur disposition et en faisant connaître leur existence.

### L'alimentation dans les institutions publiques

Notre alimentation influence notre santé tout autant que notre environnement. Or, force est aujourd'hui de constater que nos habitudes alimentaires se dégradent, que des problèmes de santé apparaissent, liés à une consommation déséquilibrée ou de mauvaise qualité, en particulier chez les personnes précarisées, et que la pression croissante de notre agriculture sur l'environnement menace tant la biodiversité que la fertilité des sols ou la qualité de nos eaux.

Quand manger à sa faim devient un souci quotidien, on peut imaginer que bien manger ou manger sain peut facilement passer au second plan. Il est dès lors important de mettre en place une communication adéquate vers les publics précarisés afin de démontrer qu'il est possible de manger sainement à un prix raisonnable.

Parce qu'Ecolo défend un système alimentaire durable, qui tient compte des interactions entre les différents maillons de la chaîne, nous souhaitons soutenir et même susciter la transition vers l'alimentation durable dans les lieux de restauration publics : hôpitaux, maisons de repos, cantines scolaires, crèches, administrations... L'alimentation saine, bio, durable, parfois présentée comme l'apanage des riches, est proposée à tous.

Nous proposons :

- de faire de l'alimentation durable la norme dans les cuisines de collectivité publiques
- en mettant à la disposition des gestionnaires les outils nécessaires à la transition (formations, guides pratiques, cahiers des charges types...)
- en privilégiant les collaborations avec les producteurs locaux, pour garantir d'une part une alimentation locale et de saison, mais aussi pour offrir aux producteurs des circuits-courts dans lesquels ils peuvent parfois trouver à se reconvertir
- en encourageant la consommation de fruits et légumes
- de soutenir et susciter les initiatives en ce sens
- en développant une stratégie du territoire visant à promouvoir l'alimentation durable, via un plan nutrition santé ou une charte de l'alimentation durable
- en organisant des actions de sensibilisation et d'éducation au goût, à l'alimentation saine, durable et diversifiée
- en soutenant les initiatives de marché ou de salons autour de l'alimentation saine et durable, en encourageant les initiatives pédagogiques (fermes ouvertes, stages à la ferme, parcours pédagogiques...), en favorisant la création de groupements citoyens autour de l'alimentation (GAL, GAC, ateliers cuisine ...)
- ...

## 5. CULTURE ET SPORT

ECOLO plaide de longue date pour l'établissement d'une Charte associative comme gage d'objectivité dans la distribution de subsides culturels et sportifs.

En outre, si nous défendons une action volontariste en matière de promotion des cultures et de soutien aux sports, la Province doit s'inscrire dans la complémentarité et la cohérence avec les initiatives régionales et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il convient de favoriser la créativité et d'éviter le saupoudrage des subsides et leur utilisation partisane et subsidier plutôt des projets.

### Nos propositions

- **Signer et appliquer la Charte Associative afin d'objectiver la distribution de subsides (voir chapitre sur la Gouvernance).**
- Défendre **une culture empreinte de diversité** à l'image du territoire où elle se crée.
- **Placer les artistes et les espaces de création au cœur des politiques culturelles.**
- Promouvoir les activités **d'éducation permanente** et favoriser la participation de tous aux activités de création culturelle
- **Rendre la culture accessible au plus grand nombre**, soutenir les partenariats avec les CPAS, les écoles, les maisons de jeunes, les maisons d'accueils, les associations de quartiers, l'AWIPH...
- Promouvoir le **développement équilibré de la culture** sur l'ensemble du territoire
- Initier une **collaboration étroite entre la Province et les communes** en matière culturelle afin de mettre un terme à la concurrence entre les politiques culturelles provinciales et communales
- **Soutenir les médias de proximité**, véritables acteurs de diversité. Cette aide de la province doit être transparente et si elle est destinée à des émissions en « espace concédé », c'est-à-dire des émissions réalisées et financées par la Province, celles-ci doivent être clairement identifiées comme telles et être programmées dans la grille de façon à ce qu'il n'y ait pas de confusion avec les émissions d'information de la chaîne.
- Soutenir et promouvoir les **associations d'éducation permanente.**
- Garantir une plus grande **transparence dans la gestion des opérateurs culturels.**
- Poursuivre le programme « Ça balance » afin de soutenir les projets musicaux innovants à travers un accompagnement professionnel (coaching, résidences, enregistrement,...)
- Créer un **passport culturel** permettant l'accès permanent aux musées provinciaux et aux activités culturelles pour un prix attractif
- Mettre en place des **aides logistiques** aux associations culturelles
- **Protection et restauration du patrimoine historique**, artistique et architectural présent sur le territoire provincial à travers une politique de subsides aux rénovations
- **Aider à la création théâtrale**, au théâtre amateur, à la création musicale, aux arts plastiques, au cinéma d'auteur
- **Favoriser une offre culturelle diversifiée** pour tous les publics
- **Favoriser les synergies, les projets fédérateurs et interdisciplinaires, en organisant ou soutenant des activités et événements rassembleurs en lien avec d'autres politiques** : enseignement, jeunesse, sport, personnes âgées, environnement, santé/social...
- **Refuser la fracture numérique** : amplifier les informations et formations aux nouveaux médias électroniques, à destination de l'ensemble des publics (jeunes, parents, femmes au foyer, personnes âgées ...); créer des espaces de parole où les citoyens pourront mutualiser leurs expériences positives et négatives des nouvelles technologies
- **Soutenir les actions d'alphabétisation par l'accès à la lecture en renforçant les services de lecture publique itinérants.**

- Mettre sur pied un **partenariat entre les communes et les écoles** gérées actuellement par les provinces afin de permettre une **utilisation optimale des infrastructures sportives provinciales** (pendant les week-ends, les vacances scolaires ...).
- Développer une **politique d'initiation au sport dans les écoles** en collaboration avec les clubs sportifs et dans une perspective de promotion de la santé.
- Développer une politique du « **Sport pour tous** », en encourageant particulièrement les clubs qui développent des activités largement ouvertes et, le cas échéant, en organisant des rencontres sportives qui permettent la rencontre des pratiquants de tous les sports dans un esprit de découverte et de convivialité.
- Soutenir le développement **d'activités sportives pour les aînés et pour les personnes handicapées**. Ecolo pense notamment à favoriser l'utilisation des infrastructures provinciales à l'étranger en travaillant les synergies avec les mutuelles au niveau des transports
- **Soutenir le travail de formation des jeunes réalisé par les clubs sportifs**, en visant l'accueil de tous et la complémentarité entre disciplines et clubs et en promouvant l'éducation à la santé par le sport, notamment en renforçant les partenariats avec les écoles de l'entité.

## 6. FISCALITÉ, SOUTIEN AUX COMMUNES ET SUPRACOMMUNALITÉ

Depuis sa création, pour tous les niveaux de pouvoir, y compris au niveau de la province, Ecolo accorde une importance capitale à l'éthique et à la déontologie dans la gestion du bien public et donc de l'argent public. Naturellement, notre éthique se traduit par le désir d'une gestion financière et administrative équitable et rigoureuse, au bénéfice de l'ensemble des citoyens.

Les provinces sont quasi à l'équilibre budgétaire et disposent d'un patrimoine net positif : actif de 2,3 milliards pour des dettes de moins d'1 milliard. La moitié de leurs recettes provient des centimes additionnels sur le précompte immobilier, ce qui les met en position inégale vu les différences dans les revenus cadastraux. Les 2/3 de leurs dépenses sont des dépenses en personnel. Les dépenses en enseignement et en administration représentent par ailleurs plus de la moitié de leurs budgets, sauf en Luxembourg.

Enfin, alors que le contexte budgétaire affaiblit fortement la marge de manœuvre dont disposent généralement les communes, un certain nombre de provinces semblent vivre dans une certaine aisance financière et multiplient des dépenses inutiles ou peu utiles. Dans ce contexte, nous pensons qu'une solidarité financière plus grande entre les provinces et les communes est nécessaire et proposons donc qu'une partie des moyens provinciaux soit transférés aux communes tout en renforçant les politiques de supracommunalité.

La Province doit jouer un rôle de coordination des initiative supracommunales, elle doit être une facilitatrice des collaborations entre communes.

### Nos propositions

- assurer une **fiscalité équitable**
- respecter un **équilibre budgétaire**
- utiliser les **meilleurs outils de gestion** : la gestion du bien provincial doit faire intervenir les outils de gestion les plus modernes, notamment sous forme de comptabilité informatisée
- **planifier la gestion provinciale sur plusieurs années** : dès son installation, la nouvelle majorité provinciale devra déposer un budget pluriannuel voire de législature qui reprendrait les grandes options sous forme de plans d'entretien, de rénovation et d'investissements neufs dans les infrastructures, la prévision de l'évolution des frais de fonctionnement, des amortissements et l'évolution des ressources financières futures (impôts, taxes et rétributions diverses). Ce budget de législature devra faire l'objet d'une mise à jour annuelle pour en contrôler la réalisation, l'évolution et son adaptation
- **maîtriser les techniques financières adaptées au contexte** : la crise financière internationale et la crise bancaire ont montré les limites du système financier actuel et posent des hypothèques sur le financement futur des autorités locales (les problèmes de Dexia l'ont démontré). Les autorités locales ne doivent recourir qu'aux techniques classiques de financement qui ont fait leurs preuves et qui sont sans aucun risque financier pour elles.

**AVEC  
VOUS**

**ecolo**

**pour des solutions durables**

[www.liege.regionale.ecolo.be](http://www.liege.regionale.ecolo.be)  
[www.huy-waremme.regionale.ecolo.be](http://www.huy-waremme.regionale.ecolo.be)  
[www.verviers.regionale.ecolo.be](http://www.verviers.regionale.ecolo.be)  
[www.ecolodg.be](http://www.ecolodg.be)